

Coopérative Scolaire de l'École Maternelle Publique, à ORRY LA VILLE (60 560), Avenue du 18 Juin 1940  
(060-0722)

Compte : Caisse d'Épargne n° 08 1041501 38 84 - Senlis (mutualisé) ; fermé le 11/06/2021

Compte : Crédit Agricole 97547295297 09 - ORRY LA VILLE (mutualisé) ; ouvert le 28/04/2021

**Mandataire** : Anne LUROIS. **Monnaie affichée** : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, et le cahier de comptabilité est clos.

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 547,29	7070 0008	Ventes d'objets	2 222,90
6168 1008	Assurances	33,75	7080 0008	Activités éducatives	231,98
6181 0008	Activités éducatives	2 532,19	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	27,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 60	240,30	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	0,00	7562 0008	Participations des familles	4 366,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>4 380,53</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>6 820,88</b>
<b>Résultat de l'année 2020 - 2021 (B-A) (+/-) : 2 440,35</b>					

### Bilan simplifié au 31 Août 2021

<u>ACTIF</u>		<u>PASSIF</u>	
<small>Soldes des comptes au 31/08/2021</small>			
512 Banque(1)	0,00	110 Report à nouveau au 1.09.2020 :	1 321,92
514 Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	<small>Égal à l'actif - passif au 31 08 2020</small>	
530 Caisse en espèces (2)	0,00	<b>Résultat de l'année 2021 :</b>	<b>2 440,35</b>
5.. Autre compte	3 762,27	478.2 Erreur créditrice :	0,00
478.1 Erreur débitrice :	0,00	<b>Total du passif :</b>	<b>3 762,27</b>
<b>Total de l'actif :</b>	<b>3 762,27</b>		

La différence entre l'actif et le passif est : 0,00

Le bilan simplifié est équilibré.

#### (1) Compte bancaire 512 :

Le Mandataire de la coopérative ou du foyer doit fournir la copie d'un relevé de compte bancaire, où figure le solde indiqué en 512, et doit compléter le tableau (rapprochement bancaire) ci-dessous

Solde indiqué sur le relevé bancaire fourni : 0,00

n° chèques	chèques ou versements	Dates	Montants
Solde indiqué dans le bilan (case 512) :			0,00
Le rapprochement bancaire est bon.			

#### (2) Arrêté de caisse au 31 août 2021 :

La caisse n'étant pas un compte bancaire, les sommes indiquées doivent être vérifiées par deux personnes non-mandataires

	Nombre	Somme
Billets:		
200,00	0	0,00
100,00	0	0,00
50,00	0	0,00
20,00	0	0,00
10,00	0	0,00
5,00	0	0,00
Pièces:		
2,00	0	0,00
1,00	0	0,00
0,50	0	0,00
0,20	0	0,00
0,10	0	0,00
0,05	0	0,00
0,02	0	0,00
0,01	0	0,00

Solde indiqué dans le bilan (case 530) :

0,00

L'arrêté de caisse est bon.

**Ce Compte-Rendu Financier 2020 - 2021 semble correct.**